

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IPE Awards : l'ERAFP remporte le prix du meilleur fonds de pension public européen

Paris, le 1^{er} décembre 2017 – A l'occasion de la 17^{ème} cérémonie des IPE Awards qui s'est tenue le 28 novembre à Prague, l'ERAFP a été distingué en recevant le prix du meilleur fonds de pension public. Une distinction soulignant ainsi sa qualité d'investisseur de long terme 100% ISR par ses pairs au niveau européen.

En 2015, l'Établissement avait reçu le prix de la meilleure politique d'investissement ISR, cette récompense confirme cette fois la qualité globale de la gestion du fonds.

Reconnue comme étant le plus grand rassemblement annuel des fonds de pension en Europe, la cérémonie des IPE Awards est la vitrine de l'excellence pour les fonds de pension européens.

C'est donc devant les principaux représentants européens de la profession que le travail et l'implication de toute une équipe se voient récompensés.

Cette distinction conforte également la dynamique de collaboration entre le conseil d'administration de l'ERAFP et l'Établissement sur la mise en place de la politique globale d'investissement du Régime qui a, depuis l'origine, mis au cœur de son processus de gestion l'équité intergénérationnelle et la soutenabilité de ses investissements.

Philippe Desfossés, directeur de l'ERAFP s'est félicité de cette nouvelle : « Pour les équipes de l'ERAFP et pour son conseil c'est une grande satisfaction et fierté d'être ainsi reconnus par nos pairs. C'est le fruit de beaucoup de travail et d'implication de chacun mais aussi un encouragement à ne pas relâcher l'effort. Les grands investisseurs institutionnels et singulièrement les fonds de pension ont à la fois la responsabilité et l'ambition de promouvoir l'investissement de long terme responsable nécessaire au financement de la transition. »

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec près de 28 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'homme; Progrès social; Démocratie sociale; Environnement; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 44000 employeurs et près de 2 milliards d'euros de cotisations collectées par an. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → www.rafp.fr

CONTACTS PRESSE

E communication@erafp.fr